

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

relative à la demande d'enregistrement relative à l'exploitation d'une manufacture de clôture au titre des rubriques 2560, 2565 et 2940 sur le territoire de Vitry-le-François présentée par la société KOSEDAG dont le siège social se situe 17 chemin du désert 51300 Vitry-le-François

En application des dispositions du Code de l'environnement, une consultation publique est ouverte du lundi 25 septembre 2023 au lundi 23 octobre 2023 inclus par arrêté préfectoral n° 2023-CP-151-IC en date du 3 août 2023 sur la demande d'enregistrement concernant la demande d'enregistrement relative à l'exploitation d'une manufacture de clôture au titre des rubriques 2560, 2565 et 2940 sur le territoire de Vitry-le-François présentée par la société KOSEDAG dont le siège social se situe 17 chemin du désert 51300 Vitry-le-François.

Pendant toute la durée de la consultation publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en mairie de Vitry-le-François où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou adresser ses observations au Préfet par lettre à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires – Service environnement – Unité procédures environnementales – 40, Boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex ou par voie électronique à : ddt-participations-public@marne.gouv.fr.

À l'issue de la procédure, la demande susvisée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande présentée par la société KOSEDAG.

Cet avis au public ainsi que la demande de l'exploitant sont consultables sur le site internet « les services de l'Etat dans la Marne » : www.marne.gouv.fr.

Châlons-en-Champagne le 3 août 2023

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de l'Unité
procédures environnementales
SIGNE
Vincent ROGER**